



## Concours "Sous la Plume"

Organisé par l'Association « Lire à Plobannalec-Lesconil »  
Dans le cadre de la médiathèque Municipale

### Article 1 : Admissibilité

Cette 9<sup>ème</sup> édition du concours, intitulé « sous la Plume », **gratuit**, ouvert à toute personne (ou groupe) âgée d'au moins 7 ans est destiné à couronner une œuvre littéraire sous la forme d'une « nouvelle ». Ce concours d'écriture s'adresse exclusivement aux écrivains « amateurs ».

Cinq catégories de prix (non obligatoire) ont été définies :

**Une prix catégorie Jeunesse** (jusqu'à 11 ans inclus)

**Une prix catégorie Adolescent** (de 12 ans jusqu'à 17 ans inclus).

**Une prix catégorie Adulte** (18 ans et plus)

**Un prix du Finistère** (nouveau)

**Un prix encouragement « Auteur remarqué »**

Le jury (inclus le président), est constitué au minimum de 7 membres choisi par le Bureau de l'Association « Lire à Plobannalec-Lesconil », il est présidé par un écrivain ou une personnalité.

En cas de nécessité, l'organisateur de ce concours se réserve le droit de modifier le nombre membres ou de constituer 2 jurys (par exemple : 1 jury catégorie Adultes et un jury catégorie Jeunesses et Adolescents)

Les membres du jury (ou des 2 jurys), du bureau, du conseil d'administration de l'association ainsi que leurs enfants peuvent participer à ce concours, mais leurs écrits seront déclarés inéligibles.

Il en va de même pour **un auteur déjà nommé à la 1<sup>ère</sup> place** dans le cadre de ce concours ou des concours passés, son écrit sera déclaré non éligible par le jury.

### Article 2 : Conditions de participation

Un seul texte par candidat ou groupe (œuvre commune pour la nouvelle) est permis. Le candidat (ou groupe) garantit qu'il en est l'auteur; qu'il s'agit d'une œuvre originale, non déjà publiée. Le jury se réserve le droit de faire une distinction pour la remise des prix dans la catégorie Adolescents entre une nouvelle individuelle et une nouvelle collective.

Cas particulier d'écoles qui participeraient à ce concours : seules 2 nouvelles par classes peuvent concourir à ce concours ; elles pourront être illustrées par les élèves des différentes classes, mais sans présence de signatures, de noms, ou prénoms ou signes distinctifs.

La nouvelle doit obligatoirement débiter par **le texte d'introduction imposé** en annexe ; son contenu doit être en rapport avec l'énoncé et le thème du texte introductif imposé.

La nouvelle doit comporter **un titre** ; la forme d'expression en est entièrement libre (polar, humoristique, Science-Fiction, aventure, romanesque, historique, etc.), dans le respect des règles de moralité publique ;

Le nombre de pages de la nouvelles pour **les catégories Adultes et adolescents** sera compris entre **3 pages minimum et 10 pages maximum**.

Pour la **catégorie jeunesse**, le nombre de pages est limité à **4**.

La mise en page du texte doit respecter les caractéristiques décrites en annexe du présent règlement.

### **Article 3 : Anonymat des Nouvelles**

Pour la remise du manuscrit, le candidat veillera à respecter l'anonymat le plus strict ; aucune marque distinctive ne devra apparaître (ni signature, ni pseudonyme), et seront remis dans le respect des dates d'ouverture du concours selon les modalités exposées à l'article 4.

### **Article 4 : Date limite de participation :** le concours sera ouvert

- Du **1er septembre 2017 jusqu'au 8 mars 2018** pour la catégorie Adulte
- Du **5 septembre 2017 jusqu'au 4 mai 2018** pour la catégorie Adolescente
- Du **5 septembre 2017 jusqu'au 4 mai 2018** pour la catégorie Jeunesse

### **Article 5 :** Le concours est doté de **5 prix** (non obligatoire) comme définis ci-dessous :

Une prix catégorie Jeunesse (jusqu'à 11 ans inclus)

Une prix catégorie Adolescent (de 12 ans jusqu'à 17 ans inclus).

Une prix catégorie Adulte (18 ans et plus)

Un prix du Finistère

Un prix encouragement « Auteur remarqué »

### **Article 6 : fonctionnement du concours :**

Les résultats seront connus lors de la remise des prix communiqués par voie de presse et sur le site de l'association.

Le concours est doté de prix comme indiqué ci-dessus, le jury sélectionnera les œuvres significatives, de par leur originalité, leur qualité d'expression pour chaque catégorie lors des délibérations.

Les modalités d'envoi des écrits sont définies en annexe ci-après.

Tous les textes des nouvelles reçues peuvent faire l'objet d'un recueil, et seront mis en ligne (téléchargement) sur le site web de la médiathèque de Plobannalec-Lesconil au format PDF.

Le Bureau se réserve le droit d'agrémenter ces nouvelles en faisant appel à des illustrateurs.

Les candidats s'engagent, si possible à être présents ou à être représentés ou en utilisant éventuellement les dispositifs de communication téléphoniques ou vidéo comme Skype, etc...).

Les résultats sont proclamés en juin lors d'une remise officielle des prix (ou pas si manque de candidats nominés).

**Important : propriété intellectuelle de la nouvelle :** Les candidats renoncent à leurs droits d'auteur et autorisent l'association « Lire à Plobannalec-Lesconil » à publier, à diffuser et exposer leurs œuvres.

Les textes ne seront pas rendus aux participants à l'issue de ce concours.

Les organisateurs du concours se réservent tous droits pour diffuser, éditer et utiliser les textes primés. Les gagnants autorisent gracieusement la citation de leur nom, la reproduction de leur photo, ainsi que la publication de leur manuscrit à des fins de promotion ou d'information liées au présent concours.

Le texte introductif de la nouvelle est la « propriété intellectuelle » de l'association « Lire à Plobannalec-Lesconil » il ne peut être reproduit ou utilisé sans accord de ladite association.

Les décisions du jury (ou des) sont sans appel.

La participation à ce concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

**Article 7 : Annulation et respect du règlement :**

Le jury se réserve le droit d'annuler, de modifier le déroulement, l'organisation, ou les modalités, de ce concours sans justification particulière.

**Article 8 : Composition du Jury**

1 ) Christine Le Dérout	Présidence	Ecrivaine jeunesse
2 ) Mathilde Lollier	EN	Enseignante en activité
3 ) Jean-Pierre Feuillet	EN	Retraité
4 ) Michèle Leclerc	Nominée 5 ième édition	En Activité
5 ) Lucie Naert	Nominée 7 ième édition	Etudiante
6) Virginie El Houfi	EN	Professeur de français en activité
7 ) Gérard Colleu	Nominé 3 ième Edition	Ecrivain
8) Patrick Frebourg	EN	Retraité
9 ) Pierre Quentin	Coordinateur - concours	En activité

**Article 9 : modalités d'envoi** des nouvelles : les modalités d'envoi de votre nouvelle sont définies dans l'annexe de ce document – ci-dessous

**Article 10 : Réclamation :** à l'issue de votre envoi vous devez recevoir un accusé de réception ou de lecture dans les 15 jours de votre envoi.

Attention, en cas d'incertitude sur la réception ou envoi de votre nouvelle, ou

d'absence d'accusé de réception, vous devez adresser un courriel exclusivement à cette adresse mail : [aven29@aven29.fr](mailto:aven29@aven29.fr)

Merci de bien vouloir respecter toutes les contraintes de ce règlement.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable des dysfonctionnements pouvant intervenir dans le cas des échanges de fichiers par Mail ou Internet.

**A ) Texte introductif :**

Cette année le texte introductif fait référence à une ruche trouvée dans un buisson; il est vrai que la première idée est d'y découvrir des abeilles, mais pour varier les plaisirs de l'écriture, osez l'imaginaire avec ce texte introductif ci-dessous.

***« Jusqu'à aujourd'hui, personne n'avait soupçonné la présence de cette ruche au fond de ce buisson ; et encore moins, ce que l'on pouvait y découvrir... »***

**Modalités :**

**B) Présentation de votre nouvelle**

La nouvelle doit respecter le schéma ci-dessous:

- **Titre de votre Nouvelle (obligatoire)** Le texte introductif imposé ci-dessus :
- **Texte de votre nouvelle**, (important : en rapport avec le contenu du texte introductif imposé et sans signes distinctifs)

**C) Forme de votre nouvelle**

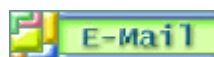
La nouvelle sera :

- Sous logiciel de traitement de texte au format A4 recto uniquement, avec numérotation des pages en pied de page; la police sera de type « Times New Roman » de taille 12 et interligne 1,5.
- Le nombre de pages de la nouvelle sera compris obligatoirement entre 2 pages et 10 pages maximum (format A4) pour la catégorie Adultes et Adolescents Pour la catégorie Jeunesse le nombre de page est limité à 4 pages maximum
- Votre nouvelle sera impérativement au format traitement de texte **.doc** où **.docx** ou **odt** (le format PDF est toléré mais non souhaité ; le format JPG (ou format image) est prohibé)
- 

**D) Envoi de votre nouvelle :**

**Par mail** (obligatoire) à cette adresse mail

[aven29@aven29.fr](mailto:aven29@aven29.fr)



Dans votre envoi par mail vous devez impérativement :

- Nous fournir une photo (format : JPEG, GIF, PNG) vous « personnalisant » le mieux.
- Votre nouvelle aux formats traitements de texte recommandés
- Le **formulaire d'inscription** en téléchargement sur le site

Merci d'avoir lu ce règlement et maintenant : Tous à vos plumes !

**Par envoi postal** (Exceptionnel – non souhaité)

Vous devez vous munir de **2 enveloppes** :

- Une au format A4
- Une au format plus petit (demi-format A4)



- ✚ **Dans la 1ère Enveloppe sans signe distinctif** glisser votre nouvelle (en respectant les consignes ci-dessus)
- ✚ **Dans la 2ème Enveloppe plus petite** glisser le formulaire d'inscription (voir ci-dessus)
- ✚ Envoyer la 1<sup>ère</sup> enveloppe (qui contient aussi la petite), affranchie, à cette adresse

**Concours Nouvelles « Sous la Plume »**  
**Catégorie Jeune / Adolescent / ou Adulte (indiquer la catégorie)**  
Médiathèque de Plobannaec-Lesconil  
place de la Mairie  
29740 Plobannaec-Lesconil